

## Une région de tradition industrielle : Mons - Borinage

Myriam HONOREZ

### Résumé

L'actualité a placé la province belge du Hainaut à l'avant-plan de la scène économique belge et européenne depuis le début de cette décennie. La situation économique de la région de Mons-Borinage, dans le Hainaut, étant notoirement sombre, une recherche a été effectuée afin de faire ressortir les raisons de cette situation et de tenter de dégager certaines solutions. Au-delà d'une analyse statistique très complète, une étude a également été réalisée sur base d'enquêtes, dans le but de dégager les facteurs et les processus d'évolution de cette région.

### Mots-clés

Mons-Borinage, évolution économique, emploi, chômage, avenir

### Summary

*Since the beginning of this decade, the eyes of the economic scene were often set on the Belgian province of Hainaut. The economic conditions of the Mons-Borinage area are generally recognized as dark and dismal. Hence a study was initiated in order to highlight the reasons of this situation and to try to draw some solutions. Beyond an exhaustive statistical analysis, research based on personal interviews was carried out in order to focus on the factors and evolution process of this area.*

### Key-words

*Mons-Borinage, economic evolution, employment, unemployment, future*

## I. INTRODUCTION

Il n'est pas aisé de se représenter la région du Borinage par des limites administratives. Cette région se voit aisément supprimer ou octroyer quelques communes selon que la limite du Borinage soit définie par des dialectologues, des géographes, l'Institut de Recherches Economiques du Hainaut ou d'autres encore, ou que cette limite soit envisagée au sens strict ou au sens large. Ainsi par exemple, pour les dialectologues, le Borinage au sens strict se résume aux communes de Hornu, Warquignies, Wasmes, Quaregnon, Pâturages, Wasmuel, Jemappes, Flénu et Cuesmes. Quant aux géographes, ils se basent sur des données topographiques, les communes de Warquignies et de Cuesmes étant ainsi exclues alors que celles de La Bouverie et de Frameries sont prises en considération. Dès lors, pour chaque auteur consulté existe un Borinage différent.

Les limites communales prises en considération par ces différents auteurs correspondent aux anciennes communes. Depuis la fusion intervenue au 1<sup>er</sup> janvier 1977, il devient

encore plus fastidieux de chercher à délimiter le Borinage. En effet, les nouvelles entités communales ne résultent pratiquement jamais d'une simple addition d'anciennes communes. Aussi, afin de faciliter les manipulations statistiques et suite aux difficultés rencontrées pour délimiter le Borinage, la région étudiée dans ce travail se confondra avec l'arrondissement de Mons.

Situé dans la province du Hainaut, l'arrondissement de Mons compte après la fusion des communes treize entités communales: Boussu, Colfontaine, Dour, Frameries, Hensies, Honnelles, Jurbise, Lens, Mons, Quaregnon, Quévy, Quiévrain et Saint-Ghislain. L'arrondissement de Mons a une superficie de 548 km<sup>2</sup>, soit 3,5 % de la superficie de la Région wallonne et 1,7 % de celle du Royaume.

Bien que le choix de la région de Mons-Borinage repose en partie sur des considérations très actuelles, il n'est pas inutile de développer brièvement ici son évolution historico-économique. Quelques références au passé de la région permettent ainsi de la situer dans la classification

des régions de tradition industrielle.

L'exploitation de la houille (creusement des premières "bures" ou mines à charbon) a commencé dans la région de Mons-Borinage dès le XII<sup>ème</sup> siècle. Au XVII<sup>ème</sup> siècle, la région compte de nombreuses petites exploitations qui ont gardé jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle un caractère familial. Avec le XIX<sup>ème</sup> siècle disparaît le caractère "petite entreprise" et se développent alors les sociétés charbonnières. Cette industrie charbonnière s'est principalement orientée vers la consommation domestique et l'exportation. Les prémices du déclin des charbonnages ont déjà été ressenties dans les années trente, lors de la "grande crise".

Ces quelques commentaires d'ordre historique montrent que l'industrialisation de la région repose sur les ressources minières et date bien du siècle passé, ce qui fait de la région de Mons-Borinage une région de tradition industrielle. L'intérêt porté à cette région trouve ainsi son origine non seulement dans l'actualité (aides financières européennes au titre de l'objectif 1), mais également dans l'histoire des charbonnages.

Comment alors décrire la situation socio-économique de la région de Mons-Borinage, et en quoi ces caractéristiques permettent-elles d'en expliquer le déclin ? Deux méthodes d'investigations complémentaires seront employées, à savoir l'analyse de statistiques et l'utilisation d'enquêtes.

## **II. EVOLUTION DE LA REGION SUR BASE D'INDICATEURS STATISTIQUES**

L'élaboration du diagnostic socio-économique d'une région implique nécessairement un recours aux données statistiques. En effet, celles-ci forment un outil de travail appréciable en permettant une approche quantitative de la situation économique et sociale de la région étudiée.

Seront successivement abordés les thèmes ayant trait à la population, à l'emploi (la pierre d'angle de l'étude statistique), au chômage et enfin, plus succinctement, aux revenus.

Les données statistiques recueillies étaient généralement disponibles jusqu'à l'année 1991. Seules les statistiques de chômage ont pu être collectées jusqu'en 1992. Par ailleurs, les données relatives aux revenus ne pouvaient être réunies au-delà de 1990.

### **A. Population**

Trois observations peuvent être faites dans le cadre de l'étude démographique de la région.

Premièrement, l'Arrondissement de Mons connaît une évidente diminution de sa population. Hormis une légère inversion de la tendance en ces débuts d'années nonante, la situation est préoccupante comparativement aux cas de la

Région wallonne et du Royaume, dont les populations augmentent régulièrement.

Il faut ensuite noter le mauvais comportement des soldes migratoires et naturels et donc surtout le dépeuplement de la région. Ces soldes sont toujours inférieurs à ceux de la Région wallonne et le solde naturel en particulier reste négatif jusqu'en 1988.

Enfin, un double vieillissement est constaté, à la fois à cause de la forte régression de la proportion de jeunes et au gonflement des classes de la population âgée.

### **B. Emploi et entreprises**

Une analyse de l'emploi dans la région de Mons-Borinage permet de cerner la structure économique de la région. Avant d'aborder l'étude détaillée de la structure industrielle, c'est-à-dire par branches d'activité, il apparaît logique de commencer l'étude par un aperçu général de l'évolution de l'emploi et des grands secteurs d'activité économique.

#### *1. Analyse de l'emploi selon le sexe et le statut*

L'observation des statistiques pour la Belgique, la Région wallonne et l'Arrondissement de Mons montre que l'emploi évolue suivant les mêmes tendances. La croissance la plus spectaculaire est certainement celle de l'emploi intellectuel féminin, particulièrement dans l'Arrondissement de Mons. L'emploi intellectuel masculin croît également jusqu'en 1980 mais plus lentement pour se stabiliser par la suite (hormis pour la région de Mons-Borinage qui accuse une légère diminution de 6 % entre 1980 et 1991). Quant à l'évolution de l'emploi manuel masculin et féminin, les deux tendances sont à la décroissance.

Le tableau 1 permet d'apprécier l'évolution de l'emploi (en valeurs absolues) entre 1974 et 1991 pour l'Arrondissement de Mons.

Entre 1974 et 1991, l'emploi intellectuel a crû de 52 % chez les femmes et seulement de 5 % chez les hommes. Quand à l'emploi manuel, il a décré de 10 % chez les hommes et de 32 % chez les femmes, ce qui représente, au total, une décroissance de l'emploi de 9 %. A titre de comparaison, l'emploi global pour la Région wallonne a décré de 5 % entre 1974 et 1991.

#### *2. Analyse par secteur d'activité*

La comparaison de la part de chaque secteur dans l'emploi global sur la période 1958-1991 montre clairement, pour l'Arrondissement de Mons et également pour la Région wallonne et le Royaume, la diminution de la proportion du secteur secondaire et, par opposition, l'augmentation de la proportion du secteur tertiaire.

Si, en 1958, l'Arrondissement de Mons possède la part la plus élevée du secteur secondaire (85 % de l'emploi total) et la plus faible du secteur tertiaire (14 % de l'emploi total) par rapport à la Région wallonne et au Royaume, la situation est inversée en 1991 (23 % pour le secteur secondaire et 76 % pour le secteur tertiaire).

Que l'on examine l'évolution du secteur secondaire avant ou après 1970, la situation de l'Arrondissement de Mons apparaît la plus préoccupante: elle accuse la décroissance la plus forte de 1958 à 1991. Il n'en va pas tout à fait de même pour le secteur tertiaire pour lequel 1970 est une année charnière. En effet, si la progression du secteur tertiaire dans l'Arrondissement de Mons est la plus forte avant 1970, elle s'affaiblit ensuite de façon plus nette que pour le Royaume et la Région wallonne.

Entre 1974 et 1991 (voir tableau 2), l'emploi dans le secteur secondaire a diminué de 52 %. Parallèlement, l'emploi tertiaire a augmenté de 26 %. On peut signaler la croissance de l'emploi de 22 % dans le secteur primaire. Globalement, il en résulte une perte d'emploi de 8,7 %. La situation apparaît préoccupante car, si l'évolution de l'emploi dans le secteur secondaire se révèle dramatique, l'augmentation de l'emploi dans le secteur tertiaire n'est pas suffisante pour absorber les pertes du secteur industriel.

### 3. Analyse par branche d'activité de la structure industrielle et de l'emploi dans le secteur tertiaire

L'analyse de la structure industrielle permet de mettre en évidence les branches principales dans la région de Mons-Borinage sur base du nombre d'emplois. Bien que toutes les branches d'activité perdent de l'emploi sans exception, les activités suivantes demeurent importantes dans l'Arrondissement de Mons: le bâtiment et le génie civil, l'extraction et les industries de minéraux non métalliques, la construction électrique et électronique et enfin l'extraction et la première transformation de métaux. La perte d'emploi de ces différents domaines varie de 40 % à 60 % entre 1974 et 1991. Si ces branches d'activité ont toujours joué un rôle important dans la vie économique de la région, il faut souligner la progression de l'industrie chimique depuis 1974 dont l'emploi intellectuel s'accroît de plus de 50 %. Au cours de la période étudiée, cette branche connaît toutefois une perte globale de l'emploi de 10 %.

Quant au secteur tertiaire, celui-ci se développe essentiellement dans le domaine public. Les services publics et l'enseignement dans l'Arrondissement de Mons occupent 31 % de l'emploi du secteur tertiaire, une proportion supérieure à celle caractérisant la Belgique. Les mêmes tendances s'observent chez les travailleurs indépendants ou les professions libérales où les services connaissent une expansion appréciable (+ 157 % entre 1974 et 1991).

Enfin, il apparaît important de souligner la dominance des petites et moyennes entreprises dans la région et le manque d'entreprises de grande taille génératrices d'un nombre d'emplois non négligeable.

## C. Chômage

### 1. Le chômage total

La lecture du tableau 3 présentant les taux de chômage de l'Arrondissement de Mons et du Royaume indique visiblement la gravité du chômage dans la région de Mons-Borinage en ce début de décennie, quasiment le double par rapport à la Belgique.

En plus des taux de chômage supérieurs dans l'Arrondissement de Mons par rapport au Royaume, on peut également constater la supériorité des taux féminins vis-à-vis des taux masculins.

La région de Mons-Borinage connaît une croissance continue du chômage complet indemnisé jusqu'en 1985. Par la suite, le chômage décroît jusqu'en 1989 pour augmenter à nouveau dès 1990. Les mêmes tendances s'observent pour le Royaume et la Région wallonne si ce n'est que la décroissance commence dès 1984.

### 2. Le chômage total selon l'âge

Si le chômage des jeunes atteint aujourd'hui près du quart du chômage total, sa part dans l'Arrondissement de Mons apparaît comme la plus faible depuis 1976. La proportion de chômeurs âgés de 25 à moins de 40 ans croît dès 1976 et jusque 1988 pour régresser ensuite légèrement. La situation est néanmoins bien plus grave qu'en Région wallonne. L'année 1992 connaît la proportion de chômeurs de 40 à moins de 50 ans la plus importante depuis 1976.

### 3. Le chômage total selon le diplôme

Les chômeurs possédant un diplôme de niveau primaire forment la part la plus importante du chômage total (entre 1990 et 1992). Néanmoins, cette proportion semble diminuer alors que la part de chômeurs disposant d'un diplôme de niveau professionnel s'accroît. Ces deux niveaux de diplômes réunis représentent 67 % du chômage total en 1992. Il apparaît en tout cas important de souligner la grande proportion de chômeurs disposant d'un diplôme de l'enseignement professionnel. Cette réflexion pose le problème du niveau de qualification face à la demande d'emploi actuelle.

### 4. Le chômage total selon la branche d'activité

A la lecture des statistiques, l'importante proportion de chômeurs dans la branche des services apparaît clairement. Cette proportion demeure relativement stable dans l'Arrondissement de Mons mais reste inférieure à celle du

Royaume. Le nombre de chômeurs dans la branche du commerce forme une part assez importante dans l'Arrondissement de Mons comme dans le Royaume. La branche de la construction se met également en évidence de par sa forte proportion de chômeurs toujours supérieure dans la région de Mons-Borinage par rapport au Royaume. Si l'on considère ces trois branches d'activité ainsi que celle du vêtement qui représente une part encore importante du chômage dans l'Arrondissement de Mons, on obtient 47 % du chômage total dans la région de Mons-Borinage et 51 % dans le Royaume en 1992.

### 5. *Le chômage structurel*

Il est intéressant de mettre en évidence le chômage structurel des jeunes de moins de 25 ans. En effet, il représente presque 12 % du total des chômeurs de longue durée en 1992, mais 13,7 % chez les femmes contre 8,4 % chez les hommes. L'importance du chômage féminin se marque donc chez les jeunes tant au niveau du chômage structurel que pour le chômage non-structurel.

Enfin, même si elle diminue légèrement ces dernières années, la part du chômage structurel dans le chômage total atteint encore presque 50 % dans l'Arrondissement de Mons, soit 10 % de plus que celle du Royaume.

### D. **Les revenus**

En 1990 (dernières statistiques disponibles), alors que 5 % des déclarations (aux montants les plus élevés) concernent 16 % du montant des revenus (contre 20 % en 1973), 50 % des déclarations (aux montants les plus bas) se rapportent à 25 % des revenus (contre 20 % en 1973). On montre ainsi un moins grand déséquilibre entre les classes sociales en 1990.

Toutefois, si l'on examine l'évolution du revenu moyen par habitant de 1975 à 1990, on constate l'infériorité de ce revenu dans l'Arrondissement de Mons par rapport à la Région wallonne et au Royaume.

### E. **Conclusion**

Suite à cette analyse statistique, les diverses carences en matière d'emploi, de chômage et de population ont été mises en évidence. Ainsi, les diverses données de l'ONSS, de l'ONEM et de l'INS ont permis de dégager les principales tendances de la région de Mons-Borinage, à savoir un vieillissement prononcé de la population, une dégradation de l'emploi industriel et un taux de chômage quasi deux fois plus élevé que la moyenne belge.

## III. **FACTEURS ET PROCESSUS D'EVOLUTION SUR BASE D'ENQUETES**

### A. **Introduction**

L'étude d'une région n'est pas uniquement une affaire de

chiffres et de statistiques et ne se mesure pas seulement par le biais de graphes et de tableaux. Le déclin ou l'essor d'une région est directement influencé par les gens qui y résident ou y travaillent et ces derniers sont eux-mêmes affectés par la santé de leur région.

Il a donc été décidé de réaliser une enquête dont le but n'est ni de remplacer une analyse de statistiques, ni de venir confirmer les résultats d'une telle analyse, mais plutôt de les dépasser. La démarche consiste donc à essayer de dégager les causes et les effets de la situation actuelle de la région de Mons-Borinage grâce à cette enquête, c'est-à-dire de discuter de son passé, de son présent et de son avenir à la lumière de certains "mécanismes" mis en évidence par le biais de l'analyse de statistiques.

Le concept d'enquête réalisée à des fins statistiques a été éliminé dans le cadre de cette recherche et le principe de l'enquête directe a directement été préféré. L'utilisation de questions ouvertes à voies multiples s'imposait afin de laisser toute liberté d'expression aux personnes enquêtées. Le nombre d'individus à sélectionner en est donc restreint mais doit alors représenter de façon significative la population.

La sélection a donc été réalisée au sein de ce qu'on peut appeler des "témoins privilégiés" de la région. Ces témoins privilégiés sont, de par leur fonction, impliqués dans la vie économique de la région et également attentifs à la vie sociale de celle-ci. Parmi ces témoins privilégiés, constituant les "forces vives", de la région, ont été interrogés des responsables politiques, des responsables syndicaux, des directeurs industriels, des responsables d'organismes socio-économiques, des responsables d'établissements scolaires, ...

Au travers d'une enquête brève mais complète, il est donc offert à l'individu consulté de dresser un tableau personnel de la situation qui permettra à l'enquêteur, à l'issue de tous les interviews et en fonction de l'influence de chaque personne interrogée sur la région, d'élaborer un état des lieux nuancé de la région de Mons-Borinage.

### B. **Analyse des enquêtes**

#### 1. *Evolution de la situation économique*

##### a. *Mons-Borinage et les crises économiques*

Une première opinion quant à la situation économique générale confirme l'existence de difficultés dans la région (chômage important, pertes d'emplois,...). La compréhension de ces difficultés nécessite un retour dans le temps, dans le passé industriel de la région. Les difficultés économiques et sociales de la région de Mons-Borinage trouvent leurs origines dans le déclin de la mono-industrie, à savoir l'industrie charbonnière. Cette mono-industrie, symbole d'une période florissante, périclité déjà dès la fin des années 50 entraînant avec elle

de nombreuses industries connexes.

On peut comparer la situation de Mons-Borinage avec celle des régions du Centre et de Charleroi. Aucune différence fondamentale n'est réellement à mettre en évidence entre les régions du Centre et de Mons-Borinage, à l'exception peut-être de l'effet favorable de la zone industrielle de Seneffe pour le développement de la région du Centre. Pour ce qui est de la région de Charleroi, celle-ci possède une meilleure diversification industrielle (sidérurgie, aéronautique, ...) qui lui a permis de mieux absorber la crise charbonnière. Par contre, la région de Mons-Borinage ne disposait comme activité sidérurgique que des laminoirs de Jemappes, maintenant disparus.

Globalement, tant au niveau de la Wallonie que de la Belgique, la situation de la région de Mons-Borinage est néanmoins considérée par la majorité des personnes interrogées comme étant la plus mauvaise.

Il apparaît opportun à ce niveau d'introduire les notions de crises structurelles et conjoncturelles dont a souffert la région. On constate, en effet, les conséquences d'une double crise, tant sur un plan structurel, qui verra la région perdre des pans entiers de secteurs d'activité, que sur un plan conjoncturel. Comprendre le rôle de la conjoncture dans la crise dépasse le cadre de la région et se conçoit au niveau national. Ces vingt dernières années se caractérisent par une plus grande interdépendance entre les nations notamment au sein de la Communauté Européenne. La Belgique est parmi les premiers exportateurs mondiaux par habitant, ce qui expliquera la forte influence de la conjoncture mondiale sur la situation économique de la Belgique. Il n'est nul besoin d'insister sur les conséquences néfastes, pour un pays exportateur, d'une mauvaise conjoncture.

La crise du début des années 90 peut être qualifiée de durable, grave et complexe. Mais tous les secteurs ne sont pas touchés de façon équivalente. Ainsi, la crise actuelle semble, pour l'instant, moins toucher le secteur des cimenteries que celle des années 80. Néanmoins, la situation pourrait se dégrader suite à la concurrence venue de l'Est.

Une des conséquences de la situation difficile que traversent les entreprises est le processus de restructuration. Bon nombre d'entreprises en ont déjà fait l'expérience. Toutefois, la restructuration est limitée dans le temps et pour surmonter la crise et éviter la fermeture, les entreprises n'ont pas d'autres choix que de baisser les prix de vente ce qui se traduit par la disparition de la rentabilité.

#### *b. Orientations économiques*

Avant d'aborder le thème de la reconversion, il s'agit de porter un regard sur le choix des orientations économiques depuis la fermeture des charbonnages. De façon générale,

la part du secteur secondaire s'est restreinte à la faveur du secteur tertiaire. Néanmoins, certaines activités industrielles se sont maintenues, voire développées.

Alors que l'activité sidérurgique s'éteint (fermeture des laminoirs de Jemappes), le secteur de la construction métallique connaît une certaine croissance dans les années 60-70, pour ensuite connaître une période difficile vers le milieu de la décennie suivante. D'autres branches qui ont connu un certain essor après la fermeture des charbonnages connaîtront également des difficultés. On peut ainsi faire remarquer la disparition des petites verreries et les difficultés récentes des producteurs de matériaux réfractaires, matériaux dont la consommation spécifique a largement diminué dans les quarante dernières années. Il faut également souligner la bonne santé du secteur cimentier. En effet, la concurrence est faible, le ciment étant un produit transporté sur de courtes distances. Grâce à une tradition ancienne dans la branche de la céramique, celle-ci apparaît prometteuse. Bien que les complexes chimiques plus anciens connaissent des problèmes, les investissements plus récents dans ce domaine supportent mieux les effets de la conjoncture actuelle. Enfin, le domaine de l'électronique n'est pas à négliger pour le futur.

#### *c. Reconversion économique*

Avec la fin des charbonnages commence le temps de la reconversion. Entreprendre la reconversion de la région était un passage obligé. Néanmoins, si celle-ci est approuvée de manière générale, la façon dont elle a été parfois menée suscite des critiques tant positives que négatives.

Dès la fin des années 50, la région a bénéficié d'aides afin de favoriser les investissements. Le rôle de l'Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement du territoire (IDEA) a été ainsi souligné lors des différents entretiens puisque celle-ci s'est chargée, d'une part, de l'assainissement de la région (traitements des eaux et des déchets, friches industrielles) et, d'autre part, du développement des infrastructures (voies de communication, zones industrielles).

Pour la majorité des personnes consultées, la reconversion si nécessaire n'a pas été pour autant suffisante même si la reconversion commencée au début des années 60 demeure active. Toutefois, rien n'est venu remplacer le temps prospère des charbonnages. Le manque d'occupation optimale des zones industrielles en témoigne de façon visible.

En rappelant cette époque, il faut insister sur le manque de mesures de reconversion sous forme d'accompagnement social, de formation professionnelle, de qualification de la main-d'oeuvre. De telles mesures n'ont pas été suffisamment appliquées à la différence de l'exemple campinois. On soulignera ainsi l'utilisation abondante de

l'argent pour inciter les mineurs à quitter les charbonnages mais pas pour qualifier ceux ne possédant plus d'emploi.

Bien qu'il ne soit pas question de critiquer les choix difficiles à prendre quant aux orientations économiques, certains d'entre eux se sont révélés "malheureux" pour la région. Ainsi, la création d'un secteur de confection dans les années 60 a finalement sombré, entraînant un chômage féminin élevé.

Enfin, durant les "golden sixties", le manque de rigueur dans la distribution des aides financières est généralement reconnu par les différentes personnes consultées. Toutefois, chacun s'accorde à reconnaître que les aides pour l'expansion économique sont devenues aujourd'hui plus sélectives.

Dans les années 60, l'Europe se construit et les avantages du grand Marché Commun attirent les investisseurs étrangers. La région de Mons-Borinage commence, à la même époque, sa quête de nouveaux investisseurs en veillant à multiplier les divers avantages fiscaux et financiers et à développer les infrastructures (équipement des zones industrielles, communications,...). Malheureusement, entre les années 60 et 80, émergent de nouveaux pays d'accueil pour les investisseurs (pays en voie de développement) et les avantages divers proposés par la région n'étant jamais de durée indéterminée, rien ne peut retenir indéfiniment les investisseurs dans la région (exemple du secteur de la confection). Ainsi, la reconversion basée sur le développement "exogène" ne sécurise pas l'avenir économique de la région.

#### *d. Causes du déclin régional*

A travers ce paragraphe consacré à l'évolution économique de la région et à sa reconversion, il est possible d'identifier quelques causes du déclin de Mons-Borinage. On peut ainsi insister sur le rôle d'un passé monoindustriel et des crises structurelles successives mais aussi sur les effets de la conjoncture économique contre lesquels une région affaiblie ne peut se défendre efficacement. Bien d'autres éléments, notamment évoqués dans ce paragraphe, sont certainement à prendre en considération pour expliquer les difficultés de la région, par exemple le manque de conversion de la main-d'oeuvre peu qualifiée des charbonnages, la dépendance vis-à-vis des investisseurs étrangers,... D'autres éléments pourront encore venir compléter ces derniers en se référant à l'analyse des forces et faiblesses de la région.

### *2. Forces et faiblesses de Mons-Borinage*

Pour une région, connaître ses forces et ses faiblesses forme en soi un atout non négligeable. Cette connaissance permettra à la région de mieux préparer son avenir en sachant sur quoi elle peut compter ou, au contraire, ce qu'elle devra changer.

#### *a. Aspects géographiques et infrastructures*

En matière de positionnement géographique, la région de Mons-Borinage n'a rien à envier aux régions voisines. Les plus optimistes voient une possibilité de jouer l'atout "position" dans le grand marché européen. L'éventuel effet bénéfique de la présence de la région dans la "banane" européenne peut par ailleurs être mis en évidence.

Il ne suffit pas pour une région d'être bien positionnée géographiquement pour assurer les échanges avec l'extérieur, encore faut-il posséder des infrastructures suffisantes et performantes. Sur ce point, la densité du réseau routier et du chemin de fer ou encore l'adaptation des voies d'eau pour des gabarits de 1 350 tonnes, sont des éléments favorables. Ainsi, par exemple, les axes autoroutiers Nord-Sud et Est-Ouest se croisant au niveau de la sous-région et doublant les voies de chemin de fer assurent la proximité des marchés français et allemand. Mons apparaît, de plus, comme une position relais entre Paris et Bruxelles.

Pour tous, les infrastructures régionales en relation avec le monde extérieur sont un atout appréciable et les améliorations de celles-ci sont indéniables bien qu'il soit encore nécessaire d'y travailler. En effet, la nouvelle "axiale boraine" éviterait de faire de la région un cul-de-sac et permettrait ainsi de décongestionner la région de Mons-Borinage.

Les avis sont partagés en ce qui concerne le train à grande vitesse. Si certains perçoivent les avantages du TGV, d'autres y voient une éventuelle perte de "moyens" sur la ligne Paris-Bruxelles. Si, actuellement, voyageurs et marchandises transitent par Mons, cela ne sera peut-être plus le cas avec la mise en service du train à grande vitesse.

Les infrastructures de transport ont été envisagées essentiellement à l'échelle nationale et européenne. A l'échelle de la région, on constate la disparition progressive des transports en commun et notamment des trams, de certaines gares et tronçons de chemin de fer..., ce qui ne facilite pas les communications au sein de la région.

#### *b. Enseignement et formation*

On pourrait attendre d'une région possédant une longue tradition industrielle que cette dernière soit un atout pour elle. Bien au contraire, la région ne peut plus compter sur cet "acquis" perdu qu'est le caractère "industriel" de la main-d'oeuvre boraine. Si le travail industriel est de tradition depuis la fin du siècle précédent, le manque d'adaptation de celui-ci semble être un réel problème. Cette réflexion pose aussi le problème de l'adéquation entre l'offre (l'emploi) et la demande (la main-d'oeuvre).

Prenons le cas d'une école d'enseignement technique et professionnel.

Un tel enseignement doit nécessairement être accompagné de stages en entreprises. Or, concrétiser ce type de formation en entreprises pose quelques difficultés. La première est sans doute d'établir un climat de confiance entre l'entreprise et l'établissement scolaire. Cela demande une multiplication des démarches des uns vis-à-vis des autres. Sur ce point, il semble qu'actuellement l'école va de plus en plus vers l'industrie.

La réalisation de stages serait aisée si les difficultés s'arrêtaient à cette relation de confiance. Encore faut-il trouver suffisamment d'entreprises pour absorber tous les élèves nécessitant cette formation. Or, on ne peut que constater la disparition des grandes industries de la région. Les difficultés de certaines laissent à penser qu'elles feront peu l'objet des nouveaux investissements dans l'avenir. Ces grandes entreprises laissent place à de multiples petites et moyennes entreprises dans lesquelles il est difficilement concevable d'imaginer une telle formation. En outre, certaines entreprises, et notamment celles créées après la guerre, pourraient offrir de belles possibilités aux jeunes ayant une formation adéquate si seulement elles n'étaient pas découragées par les charges sociales, les taxations,...

Les opinions entre entreprises et établissements scolaires divergent quant à la finalité d'une formation professionnelle. Les objectifs d'une école technique et professionnelle visent à dispenser une formation de base au sein de laquelle l'élève reste mobile. Il ne s'agit donc pas de donner une formation trop pointue; celle-ci devrait être donnée par l'entreprise engageant le jeune travailleur. Par ailleurs, il apparaît bien difficile pour ce type d'école de se maintenir à la pointe des techniques vu la rapidité des évolutions technologiques. Pourtant, ce que les entreprises désirent, c'est un élève "productif" dès l'engagement. De plus, une formation par alternance, c'est-à-dire une formation prise en charge par l'entreprise comme cela se pratique en Allemagne, semble impossible à réaliser. Il paraît difficile de concevoir un tel enseignement dans les petites et moyennes entreprises de la région. Enfin, le fait d'aborder la vie professionnelle alors que la formation scolaire n'est pas terminée peut paraître intéressant, même si le choix trop précoce de la spécialisation et donc du futur métier est rarement le fruit d'une réflexion mûrie.

La formation technique doit être pointue dans certaines limites pour permettre à l'étudiant de garder une mobilité au sein de sa spécialité. On constate pourtant un fossé entre l'enseignement et l'entreprise. Le premier recherche la compétence de base, la seconde un savoir-faire pointu peu dispensé par l'entreprise elle-même, car cela coûte cher.

Enfin, même si la formation apparaît globalement bonne, l'enseignement ne développe pas suffisamment le sens de l'attachement au travail, à l'entreprise. Le défaut du niveau de la formation est plutôt d'ordre psychologique et non pas technique. La génération d'"intellectuels formés" n'a pas vraiment le sentiment d'appartenir à la région. Parallèlement à cela, le problème de la fuite des cerveaux doit être pris au sérieux.

### *c. Aspects psychologiques et cadre de vie*

La population de la région n'est pas moins "efficace" que les autres, mais beaucoup d'habitants se sont adaptés aux "acquis" (en cause notamment, un chômage trop facilement obtenu) et ont perdu la volonté nécessaire pour sortir de la crise. Pour certains, le borain est devenu un "assisté social"!

Les opinions telles que le manque de goût du risque, le manque d'esprit d'entreprise, le manque de confiance en soi et dans les autres, le manque de dynamisme collectif sont maintes fois apparues lors des témoignages.

Pourtant, ce sentiment de découragement n'était pas aussi présent il y a une quinzaine d'années. Aujourd'hui, le travailleur vit dans un climat d'insécurité, de restructuration et ressent de plus en plus d'appréhension sur l'emploi. Le "cocooning" est préféré à la prise d'initiative. Il est vrai que la législation est peu encourageante pour un indépendant. Il serait donc important de recréer un sentiment de solidarité à tous les niveaux.

Un sentiment de solidarité, de quiétude et de bien-être est donc à recréer dans la région. A ce propos, le cadre de vie de la population n'est sans doute pas à négliger. Dans l'ensemble, l'habitat est encore qualifié de peu attractif et demeure insuffisant, quantitativement et surtout qualitativement. Mais les efforts de rénovation se multiplient, notamment au niveau des logements sociaux. De l'avis général, les efforts de reconversion doivent absolument se poursuivre.

Les infrastructures culturelles sont, quant à elles, considérées comme insuffisantes par certains témoins malgré les efforts déjà réalisés. Bien que Mons ait traditionnellement une vocation culturelle, la ville n'a malheureusement pas obtenu son dû même si elle possède la beauté d'une ville historique (conservation du patrimoine).

Enfin, la région n'est pas sans posséder certains atouts touristiques. A côté des friches industrielles qui perdurent encore, la région possède également de jolis "coins verts" (Haut-Pays,...).

Ainsi, passé et présent se côtoient encore mais, pour de nombreux témoins privilégiés, il est temps de se tourner vers l'avenir plutôt que vers un passé déjà trop déploré.

### 3. La région et son avenir

#### a. Les secteurs d'activité

Quand on aborde les questions portant sur l'avenir de la région, les premières réflexions des personnes consultées se portent généralement sur l'évolution future du secteur secondaire. Toutes constatent les changements survenus dans ce secteur. L'avenir appartient aux petites et moyennes entreprises et non plus aux grandes entreprises. De nombreux témoins privilégiés insistent sur l'importance de créer un tissu industriel en maintenant les entreprises qui peuvent encore être maintenues et en attirant de nouvelles. Ils insistent encore sur la nécessité de développer un pôle de recherche dans la région. Il ne faut pas uniquement miser sur les industries manufacturières qui peuvent aisément quitter la région surtout si les investissements sont étrangers.

Tous les témoins ont perçu l'essoufflement du secteur secondaire et la compensation de celui-ci par le secteur tertiaire. Le développement du secteur tertiaire a joué un rôle important dans l'économie de la région en comblant les pertes du secteur secondaire mais cela n'est plus le cas actuellement. Ce développement du secteur tertiaire rendu possible par l'existence d'une ville comme Mons, chef-lieu de la province de Hainaut, ne peut pas toutefois créer une activité économique suffisante.

Le temps de la reconversion n'est donc pas révolu; au contraire, la région de Mons-Borinage connaîtra une conversion permanente qui ne peut s'appuyer sur le seul développement du secteur tertiaire. Il faut surtout favoriser les activités industrielles. Au sein même du secteur tertiaire, plusieurs témoins font remarquer le surdéveloppement du tertiaire public par rapport au tertiaire privé qui devrait être développé dans le futur.

#### b. Les acteurs du redressement

De nombreux industriels rappellent l'acharnement des syndicats contre le patronat dans le passé. Aujourd'hui, il semble que les relations changent entre ces acteurs régionaux. Pour certains témoins, une prise de conscience apparaît chez les syndicats quant à la situation difficile que vit la région et la nécessité de repenser les relations entre syndicats et patronat. Certes, cette opinion n'est pas partagée par tous les industriels. Mais l'organisation syndicale se veut, dit-elle, partenaire de tous les acteurs de la vie économique et sociale. Elle veut y apporter sa contribution, ses avis, ses projets.

Outre les acteurs politiques, les syndicats ou le patronat, des organismes ont été cités par différents témoins comme pouvant jouer un rôle dans le développement de la région. C'est, par exemple, le cas de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Celle-ci se charge de mettre en contact le monde industriel et le monde politique. Elle représente les industries auprès des pouvoirs publics. La Chambre de Commerce et d'Industrie joue sur l'accueil et l'aide apportés aux entreprises s'implantant dans la région. Elle veille à mettre les entreprises régionales en relation. La Chambre de Commerce et d'Industrie travaille en relation avec Capcible qui met à disposition des locaux pour les entreprises et apporte son aide pour des conseils d'ordre financier. D'autres organismes pourraient encore être cités bien que changeant d'échelle de travail. Il s'agit de l'IDEA (dont il a déjà été question précédemment), mais aussi du Bureau d'Etude Economique et Social du Hainaut (BEESH) ou du Conseil subrégional de l'emploi. On peut aussi signaler le rôle du FOREM qui accueille les demandeurs d'emploi (programme de formation, partenariat avec les entreprises,...) et met au point des plans d'accompagnement des chômeurs.

Une grande majorité des personnes consultées insistent sur la nécessité de voir à long terme en ce qui concerne les actions, les projets élaborés pour le développement futur de la région. De même, il apparaît important de multiplier les partenariats entre acteurs régionaux afin d'augmenter l'efficacité des actions, des moyens mis en place.

L'image de marque de la région est certainement à prendre en considération par l'ensemble des acteurs régionaux. Cette image, vue de l'extérieur, est une image liée au passé. Tous les témoignages vont dans ce sens. La perception de la région de l'extérieur est encore marquée par la vision de grèves, de revendications multiples et d'une vieille industrie même s'il existe aujourd'hui une véritable volonté d'améliorer cette perception de la région. Toutefois, l'image met du temps à changer par rapport à la réalité. Les mass média ont un rôle à jouer dans ce domaine; malheureusement, ils mettent plus souvent en évidence des faits marquants (grèves, licenciements,...), ce qui aggrave l'image de la région, région à laquelle ses habitants sont pourtant attachés.

### C. Synthèse

Toutes les informations contenues dans les paragraphes précédents peuvent être rassemblées sous une forme qui privilégie l'opposition entre les atouts et les faiblesses de la région de Mons-Borinage.

Le tableau suivant résume les opinions des témoins privilégiés interrogés et n'est donc pas exhaustif.

<u>Atouts</u>	<u>Inconvénients</u>
<b>Situation géographique et infrastructures de transport</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Position géographique favorable</li> <li>. Au sein de la "banane" européenne de développement</li> <li>. Proximité de la France (Paris)</li> <li>. Proximité de Bruxelles</li> <li>. Réseaux routier et autoroutier développés (axes Nord-Sud et Est-Ouest)</li> <li>. Réseau ferroviaire développé</li> <li>. Liaison à la desserte TGV</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Voies navigables (canaux) non adaptées complètement au gabarit de 1 350 t.</li> <li>. Insuffisance des transports en commun à l'échelle régionale</li> <li>. Suppression de liaisons internationales ayant Mons comme gare relais</li> </ul>
<b>Population</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Bonne intégration de la population étrangère (essentiellement italienne)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Phénomène de dénatalité</li> <li>. Vieillesse de la population</li> </ul>
<b>Cadre de vie</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Mons, ville historique</li> <li>. Multiplication des efforts de rénovation du patrimoine (Grand-Hornu, ...)</li> <li>. Effort de rénovation de l'habitat</li> <li>. Possibilité de développer un tourisme attiré par la nature (Haut-Pays, ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Infrastructures culturelles encore insuffisantes</li> <li>. Habitat peu attractif</li> </ul>
<b>Situation économique générale</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Croissance du secteur tertiaire</li> <li>. Création de zones industrielles</li> <li>. Investissements étrangers nombreux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Région économiquement en difficulté (chômage important, pertes d'emplois, ...)</li> <li>. Diversification industrielle insuffisante</li> <li>. Désindustrialisation (disparition des entreprises de grande taille, ...)</li> <li>. Affaiblissement du secteur secondaire</li> <li>. Secteur tertiaire ne comblant plus les pertes du secteur secondaire</li> <li>. Développement essentiellement du tertiaire public</li> <li>. Zones industrielles insuffisamment occupées</li> <li>. Danger de départ des investisseurs en cas de difficultés</li> <li>. Insuffisance au niveau de la recherche</li> </ul>
<b>Qualification de la main-d'oeuvre et formation</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Tradition du travail industriel</li> <li>. Réseaux scolaires complets et denses</li> <li>. Formation de bonne qualité</li> <li>. Possibilité de suivre des formations parascolaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Manque d'adaptation au travail en PME</li> <li>. Adaptation lente aux évolutions techniques</li> <li>. Qualification insuffisante pour une grande majorité de chômeurs</li> <li>. Manque de communication entre les entreprises et les établissements scolaires</li> <li>. Manque de connaissance des langues étrangères</li> </ul>
<b>Image de marque</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Population attachée à sa région</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Comportement revendicateur des syndicats et de la main-d'oeuvre dans le passé</li> <li>. Découragement de la population, manque d'initiative</li> <li>. Morosité du paysage (l'image du "pays noir" est encore dans les esprits)</li> </ul>
<b>Avenir</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Affirmation du dynamisme d'acteurs locaux et de divers organismes</li> <li>. Recherche de partenariats, de coopération entre acteurs locaux</li> </ul>	

#### IV. BILAN ET PERSPECTIVES

La situation actuelle de la région peut s'expliquer par cinq crises très liées : une crise industrielle, une crise de l'emploi, une crise démographique, une crise urbanistique et une crise psychologique dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

crise industrielle :

- . influence négative de la monoindustrie charbonnière disparue
- . manque de diversification des activités industrielles
- . régression du secteur secondaire
- . surreprésentation du secteur tertiaire et surtout du tertiaire public
- . disparition des entreprises de grande taille génératrices d'emplois
- . insuffisance de la recherche et du développement technologique au sein des entreprises traditionnelles (manufacturières) et manque de créations dans ce domaine

crise de l'emploi :

- . chômage structurel très important
- . importance du chômage au sein de la classe la plus active de la population
- . inadéquation entre la formation (professionnelle) et la demande des entreprises
- . phénomène de "fuite des cerveaux"

crise démographique :

- . vieillissement prononcé de la population
- . phénomène de dénatalité
- . phénomène d'émigration

crise urbanistique :

- . friches industrielles,...

crise psychologique :

- . manque de confiance, de prises d'initiatives
- . image de marque négative lente à changer

Ces caractéristiques, représentatives des régions de tradition industrielle, traduisent bien la situation préoccupante de la région et autorisent certaines "recommandations":

- renforcer la structure industrielle (continuer les efforts en matière d'infrastructure d'accueil des entreprises, aider les P.M.E. qui constituent aujourd'hui la majorité du tissu industriel de la région, ...);
- continuer les efforts en matière d'infrastructure de transport;
- mieux utiliser le potentiel de la région en matière d'enseignement et multiplier les contacts entre les établissements scolaires;
- favoriser le recyclage et la formation continuée des chômeurs;

- améliorer le cadre et la qualité de la vie dans la région (logement, patrimoine culturel, paysage, ...).

Par ailleurs, il faut encore souligner une réelle volonté de s'en sortir au niveau des acteurs locaux (politiques, économiques,...). L'avenir de la région dépendra certainement de l'importance grandissante des synergies créées au niveau de ces forces vives. Il semble que, sur ce point, une volonté de coopération et de création de partenariats se concrétise. Au-delà du tableau pessimiste dressé ici, il existe donc un véritable dynamisme qui, s'il est bien focalisé sur les besoins réels de la région, pourrait offrir de nouvelles possibilités à la région de Mons-Borinage.

#### NOTE

Cet article repose sur un mémoire en géographie économique, "Les Régions de Tradition Industrielle - le cas de Mons-Borinage", présenté en 1993 pour l'obtention du grade de licenciée en sciences géographiques de l'Université de Liège. Ce mémoire fut dirigé par B. Mérenne-Schoumaker que nous tenons à remercier.

#### BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie du mémoire présente une liste d'ouvrages de référence et d'articles d'auteurs, ainsi que la liste des dossiers et de tous les organismes contactés. Dans le présent article, nous ne citerons que quelques références de base.

ANDRE M., 1990. *Etude de l'évolution du chômage total et du chômage des jeunes dans la région de Mons - La Louvière, Essai d'analyse de la relation entre la formation et la durée d'inactivité*, Centre d'Etudes du Travail (CETRA), Université de Mons, Faculté des Sciences Economiques et Sociales, Département de Sociologie.

BATTIAU M., 1992. Essai de typologie des régions anciennement industrialisées, *Revue Belge de Géographie*, Société Royale Belge de Géographie, Vandermotten, Bruyelle & Green éditeurs, Bruxelles, 1 (4): 67-74.

COLLART M., 1985. La situation économique et sociale de la région de Mons-Borinage, *Wallonie*, 85 (5) : 299-314.

DUREZ M. et LUX B., 1990. Analyse de positionnement compétitif dans l'Europe 1992: la Région de Mons-Borinage. *Wallonie*, 90 (10): 13-23.

MERENNE-SCHOUMAKER B., 1991. *La localisation des industries*, Collection Géographie d'Aujourd'hui, Nathan, Paris, 192 p.

QUEVIT M., HOUARD J., BODSON S. et *régions de tradition industrielle*, Collection Ouvertures  
DANGOISSE A., 1991. *Impact régional 1992 - Les* Economiques, De Boeck-Université, Bruxelles, 394 p.

Adresse de l'auteur:  
Myriam Honorez  
Rue Longue , 30  
B - 7387 Erquennes

## ANNEXE

Le questionnaire complet présenté aux personnes interrogées lors des enquêtes est repris ci-après.

## ENQUETE MONS-BORINAGE : UNE NOUVELLE ATLANTIDE ?

1. Le premier problème de celui qui veut étudier la situation du Borinage est de définir ses frontières. Pour des raisons pratiques lors de la recherche de données statistiques, il est souvent commode d'y faire correspondre l'Arrondissement de Mons. Vous-même, comment délimiteriez-vous géographiquement la région du Borinage ?

## Bilan sur l'actuelle situation et sur l'évolution récente de Mons-Borinage

2. Quelle est la situation économique de Mons-Borinage par rapport à celle :
  - de la région du Centre et de Charleroi
  - de la Wallonie
  - de la Belgique

Comment voyez-vous son évolution :

  - depuis 1960
  - depuis 1980
3. La crise d'aujourd'hui est-elle plus grave ou différente des autres crises enregistrées dans le passé ?  
Si oui, pourquoi ?  
Cela pourrait-il expliquer la situation actuelle ?
4. Cette crise a-t-elle touché "l'organisme" dont vous êtes responsable ?  
Si oui, comment ?
5. Au niveau des branches d'activité, percevez-vous des tendances particulières au cours des vingt dernières années et comment les expliquez-vous ?  
(Quel bilan peut-on dresser par branche ?)

## Les causes

6. Pourquoi parle-t-on de "déclin de la région" ?
7. Que penser des efforts de reconversion des années 60-70 ? Quels ont été les moyens, les actions ?  
Pensez-vous que les choix d'hier quant aux orientations économiques peuvent expliquer la situation actuelle de la région ?

## Les atouts et les faiblesses

8. La situation géographique de Mons-Borinage vous paraît-elle adéquate pour multiplier les contacts, notamment économiques avec d'autres régions de Belgique ou d'Europe ?
9. Les infrastructures de transport y sont-elles suffisantes et performantes actuellement pour assurer les échanges avec l'extérieur ?
10. La tradition du travail industriel n'est-elle pas un atout pour la région ?
11. L'enseignement et la formation professionnelle sont-ils adaptés à la demande actuelle, si demande il y a ?  
Existe-t-il une crise de l'enseignement ?
12. Considérez-vous le phénomène du vieillissement et de la dénatalité comme un problème majeur pour le développement de la région ?  
Y voyez-vous une cause, une conséquence ou les deux ?

- 13 . En ce qui concerne la population étrangère, les différences de mentalité peuvent-elle jouer un rôle (frein ou accélérateur) dans le développement économique de la région ?
- 14 . Que pensez-vous du cadre de vie (logements, infrastructures culturelles, paysage, ...) ?
- 15 . Voyez-vous dans la situation actuelle un problème d'ordre psychologique ?  
Le découragement, le manque de confiance ou d'esprit d'entreprise sont-ce là des attitudes que l'on rencontre dans la région de Mons-Borinage plus qu'ailleurs ?  
L'avez-vous constaté personnellement ?

#### L'avenir

- 16 . Que pensez-vous de l'avenir de la région ? Est-elle éternellement vouée à l'échec ?
- 17 . Participez-vous de quelque manière aux tentatives de redressement de Mons-Borinage ?
- 18 . Que faudrait-il faire ?
- 19 . Quel est l'avenir du secteur secondaire dans la région ?
- 20 . L'analyse des statistiques ONSS de l'emploi montre une croissance évidente de la part du secteur tertiaire. Cela correspond-il à une politique de développement et est-ce positif pour le développement économique de la région ?  
Cela suffit-il ?
- 21 . Le déclin n'est-il pas amplifié par les mass média ?  
Si oui, pourquoi ?
- 22 . Ce déclin est-il perçu à l'intérieur et à l'extérieur de la région ?

**Tableau 1** : L'emploi dans l'Arrondissement de Mons selon le sexe et le statut en 1974 et 1991

	1974	1991
Intellectuels (H)	17 739	18 555
Intellectuels (F)	12 578	19 169
Manuels (H)	25 749	15 551
Manuels (F)	8 800	5 959
<b>Total</b>	<b>64 866</b>	<b>59 234</b>

Source: ONSS

**Tableau 2** : L'emploi dans l'Arrondissement de Mons selon le secteur d'activité en 1974 et 1991

	1974	1991
Secteur primaire	120	146
Secteur secondaire	29 014	13 948
Secteur tertiaire	35 732	45 140
<b>Total</b>	<b>64 866</b>	<b>59 234</b>

Source: ONSS

**Tableau 3** : Taux de chômage pour l'Arrondissement de Mons et la Belgique entre 1990 et 1992

	1990			1991			1992		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Arrondissement de Mons	18.4	35.8	25.8	19.5	34.7	26.1	21.6	37.5	28.4
Royaume	8.5	18.4	12.6	9.3	18.4	13.2	-	-	-

Source : ONEM 1992